



EPIDÉMIE DE ROUGEOLE

L'épidémie de rougeole que connaît actuellement la Belgique, notamment la Wallonie, est particulièrement sévère et touche de très nombreux enfants mais aussi les adultes.

En deux mois, 20 fois plus de cas ont été déclarés en Fédération Wallonie-Bruxelles si l'on se réfère à la même période en 2016. Pour obtenir des informations actualisées, nous vous invitons à regarder régulièrement les sites suivants : e-vax.be et avig.be. Pour toutes informations approfondies sur la vaccination, vaccination-info.be.

40% des cas déclarés ont été hospitalisés pour des complications. Chez les enfants d'un très jeune âge, les complications de la maladie peuvent être graves.

Il est dès lors hautement recommandé que les adultes soient en ordre de vaccination pour se protéger mais aussi pour protéger les autres personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être vaccinées (immunodéprimés, enfants de moins d'un an, femmes enceintes).

Les professionnels en contact avec les collectivités d'enfants sont particulièrement concernés.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.vaccination-info.be

QUELQUES POINTS D'ATTENTION :

- Le vaccin Rougeole-Rubéole-Oreillons (RRO) est prioritaire à 12 mois, selon le schéma vaccinal.
- Ne pas reporter le vaccin pour de fausses contre-indications : fièvre < 38,5°C, toux, rhinite, antibiothérapie, allergie en absence d'antécédent de réaction anaphylactique...
- En cas d'épidémie, le vaccin peut, dans certains cas, être administré à partir de 6 mois. Il s'agit d'une dose supplémentaire qui ne remplace pas celle prévue à 12 mois.

Nous rappelons que la rougeole est une maladie à déclaration obligatoire :

- AVIQ
- MATRA-BRU

Pour toute information complémentaire : direction.sante@one.be

Dr Ingrid MORALES
Médecin adjoint – Direction Santé ONE